

caractères, et tout ce qui serait nécessaire pour cela, elle pourrait fournir les exemples pour les écoles d'enseignement mutuel et les livres nécessaires à l'enseignement des sciences élémentaires. Le gouvernement désire et veut obtenir pour les écoles nationales le moyen de répandre l'instruction. Mais des besoins plus urgents s'opposent à ce dessein. Veuille le ciel que tous ces obstacles soient bientôt écartés ! »

Telle était la situation de l'enseignement public en 1825. Notons encore que, de 1824 à 1828, nous rencontrons à Nauplie une *Société philanthropique* (Φιλανθρωπική Έταιρεία) qui avait pour but, outre la fondation d'un hôpital pour les pauvres, l'encouragement et le développement de l'enseignement mutuel ; l'école primaire comptait déjà, sous la direction de M. Nicotopoulos, 250 élèves. Et pourtant, d'après le rapport de M. Soutzos, le premier ministre de l'instruction publique que l'assemblée de Trézène nomma, tous ses efforts, jusqu'en 1828, n'aboutirent à aucun résultat sérieux : « Le secrétaire d'État pour l'instruction publique sentait, dit-il¹, vivement le devoir de concourir de tous ses moyens à l'établissement des institutions nécessaires pour l'éducation de la jeunesse ; le ministère n'a pas manqué de mettre sous les yeux du corps législatif des projets de loi pour se faire octroyer les fonds nécessaires à l'établissement des écoles provinciales et générales, dans un endroit de l'État qui fût à l'abri des désastres de la guerre ; mes projets furent accueillis favorablement ; une commission fut nommée pour les examiner, mais rien n'a été fait jusqu'à présent. »

1. *Rapport sur l'instruction publique*, adressé par M. Soutzos, ministre de l'instruction publique de la Grèce, le 14 janvier 1828 à S. Ex. Jean Capodistrias, président.

